LES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES DANS TOUS LEURS ÉTATS

La recherche collective en action

Sous la direction de : Dominique Royoux, Sylvie Sap et Julien Gaillard

Le FABRICC

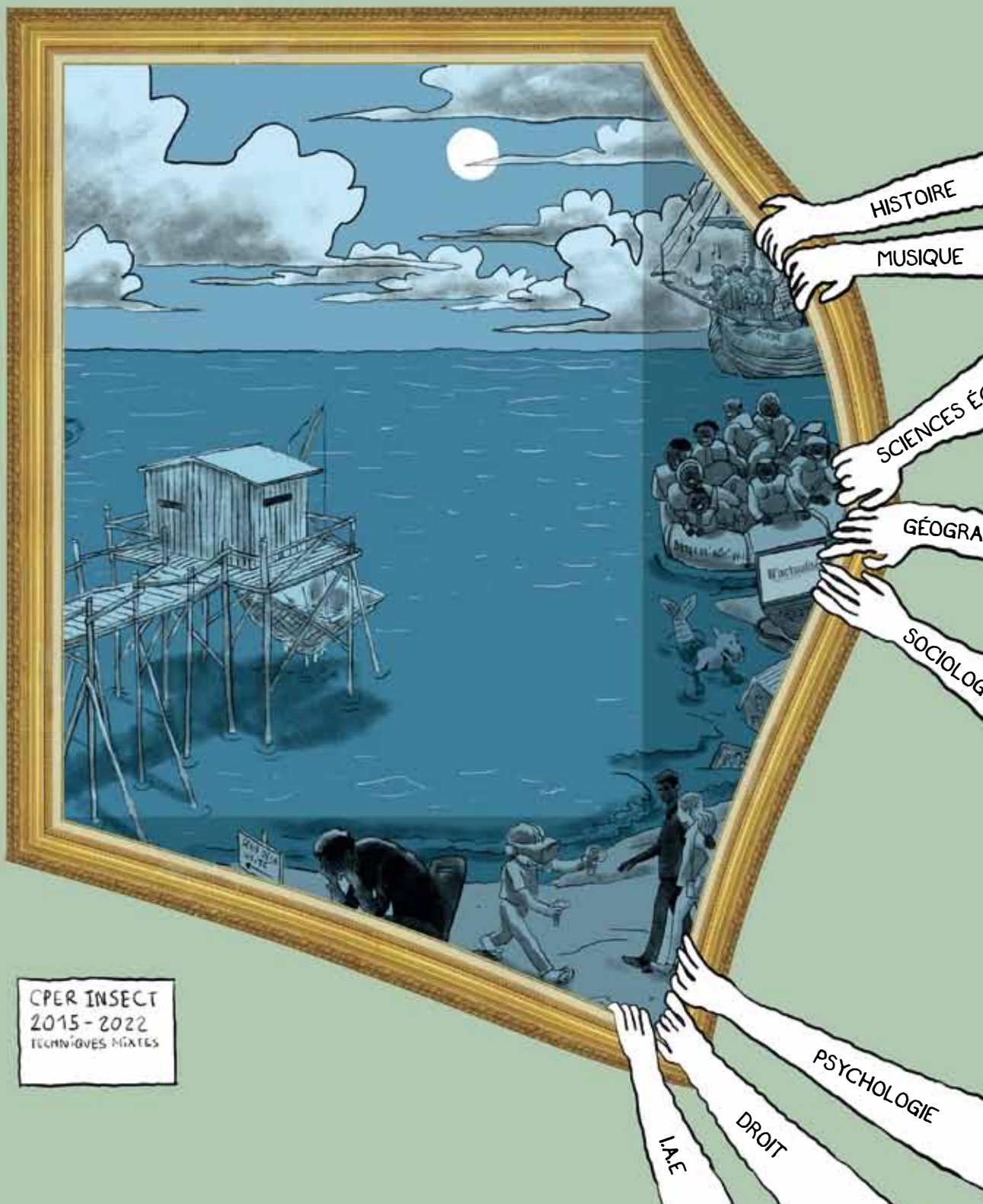

Par **INÈS DE LA VILLE**

L'IRRUPTION DU NUMÉRIQUE dans les activités culturelles soulève des problématiques complexes de propriété intellectuelle, de sécurité des données personnelles des usagers, de création de nouveaux modèles d'affaires et d'imagination de nouveaux modes de narration, afin de susciter des expériences novatrices. Toutes ces problématiques appellent un travail interdisciplinaire approfondi à la croisée de différents domaines : droit de la propriété intellectuelle, économie numérique, information et communication, création numérique et informatique, afin d'accompagner le potentiel d'innovation des TPE, PME et établissements publics producteurs de contenus culturels sur le territoire.

Fort de ce constat, le projet a consisté à faire émerger une nouvelle structure universitaire : le FABRICC, centre d'expertise interdisciplinaire implanté à Angoulême consacré aux industries culturelles et créatives. Regroupant des chercheurs provenant de disciplines variées - arts numériques, droit, économie, gestion, informatique et sciences de l'information et de la communication -, le FABRICC a élaboré des réponses interdisciplinaires aux enjeux spécifiques et imbriqués des Industries Culturelles et Créatives sur le territoire, ce qui a permis notamment :

- L'accompagnement sur le territoire d'entreprises et d'institutions culturelles et muséales productrices de contenus originaux ;
- L'identification et la résolution de problématiques concrètes liées à l'automatisation de certains aspects de la production d'images 3D, HDR ou 360° ou aux enjeux de collecte et de traitement des données des publics ;
- L'analyse des processus de sécurisation et de valorisation des richesses patrimoniales, créatives, intellectuelles… dans le cadre d'industries culturelles mondiales.

Grâce à son partenariat avec la Technopole EUREKATECH de Grand Angoulême, le FABRICC a conduit près de 40 initiatives d'accompagnement auprès d'entreprises, institutions, musées, écoles du territoire. Le FABRICC a appuyé les entrepreneurs culturels ayant choisi de s'implanter localement, mais au-delà, c'est un ensemble d'acteurs socio-économiques qui a bénéficié des différentes actions mises en œuvre : fiches thématiques d'information juridique, rencontres-débats avec des créateurs, des entrepreneurs, des institutions locales (Musée du Papier, Musée d'Angoulême, Maison des auteurs, Cap Science…), rencontres professionnelles et événements scientifiques nationaux et internationaux.

Le rapprochement avec les acteurs socio-économiques des industries culturelles a permis aux chercheurs du FABRICC d'identifier des terrains d'études originaux et d'acquérir des données d'usage qui ont été valorisées à travers les évènements locaux, nationaux et internationaux organisés par ou en collaboration avec le FABRICC. De ce fait, l'expertise du FABRICC est identifiée au niveau national sur les Industries Culturelles et Créatives, particulièrement sur les environnements virtuels et immersifs par le CNXR, ainsi que sur les enjeux de risques et vulnérabilités des plateformes numériques auprès de la CNIL, du Pôle NovaChild et du Labex Industries Culturelles et Création Artistique (Labex ICCA Paris Nord). Le FABR ICC intervient de façon récurrente dans les colloques internationaux Child & Teen Consumption, ainsi que dans le cadre du réseau international sur les méthodes visuelles en sciences sociales.

Le FABRICC a mis en place différentes actions de communication pour diffuser ses propres travaux de recherche et pour faire connaître des avancées scientifiques sur des thématiques stratégiques pour le territoire. Des ateliers-débats, devenus web-conférences lors du confinement, ont été animés sur des thèmes majeurs pour le tissu socio-économique local : la BD et le transmédia ; les enjeux juridiques et de valorisation culturelle de la XR ; le RGPD, le droit d'auteur, la 3D stéréoscopique, les métiers du jeux vidéo, etc. Ces moments d'échanges contribuent à une diffusion du potentiel de recherche à la fois auprès des entreprises ou institutions locales et du grand public.

Avec le soutien de :

LE FABRICC

CONSTAT : Produire du contenu culturel dans une économie numérique : Quelle galère !

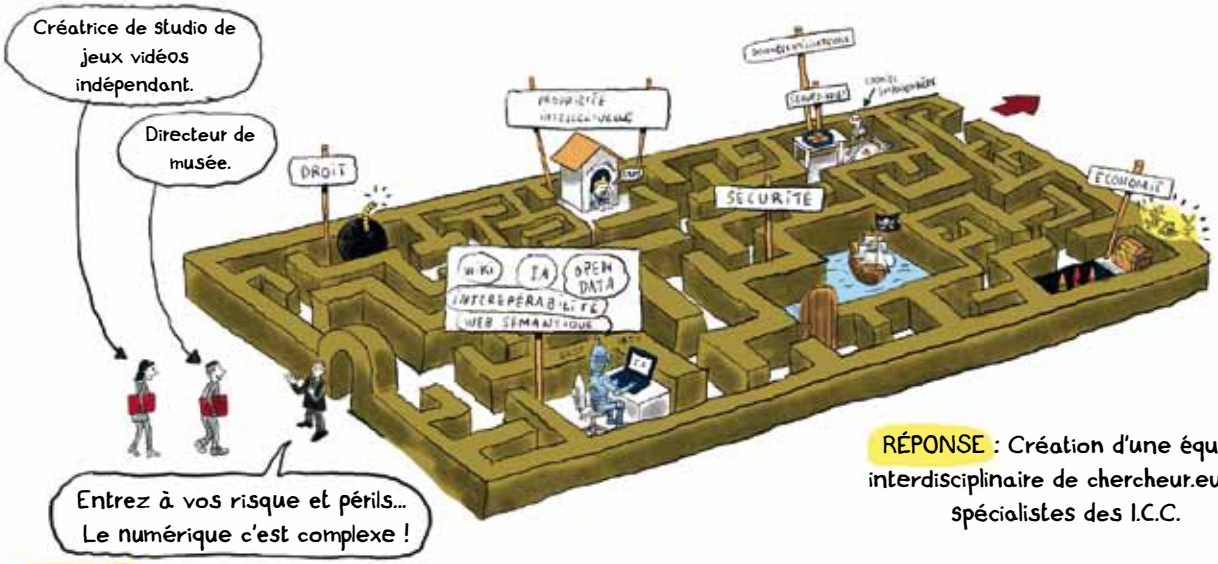

RÉPONSE : Création d'une équipe interdisciplinaire de chercheur.euse.s spécialistes des I.C.C.

ACTION 1 : rencontre de porteurs de projets.

-Identification des enjeux clés du projet.
-Informations juridiques.
-Analyse des risques.
-Communication responsable.
-collecte et traitement des données personnelles.
-Flux de revenus.

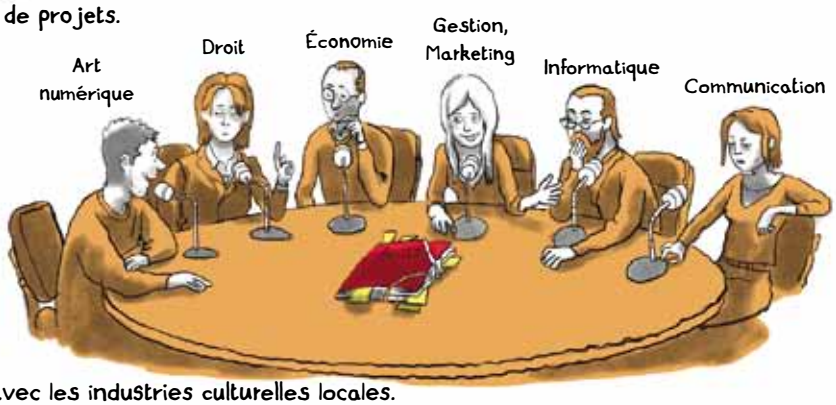

ACTION 2 : Rencontre et débats avec les industries culturelles locales.

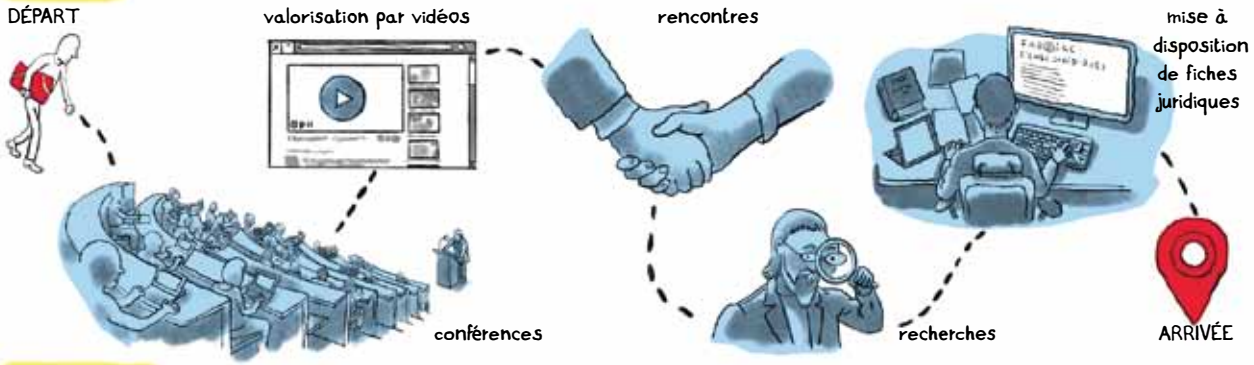

PERSPECTIVE : Maîtriser les nouveaux enjeux numériques...

la Nouvelle
Aquitaine.
LOISIRS